

Communiqué sur la reconduction des abonnements APS

par la Société Française de la Physique et avec le soutien de l'Institut de Physique du CNRS

Le 27 janvier 2014

La Société Française de Physique (SFP) a pris connaissance de la discussion autour de la reconduction des abonnements aux revues de l'American Physical Society (APS), suite aux augmentations réclamées par ces éditeurs, et se sent très concernée. Après un premier refus du consortium national Couperin-II (qui inclut désormais les organismes de recherche, dont le CNRS et le CEA), l'APS a proposé, dans une lettre datée du 14 janvier 2014, un nouveau devis sur trois ans incluant une augmentation globale pour la France de 7,6 % en 2014, suivi par une augmentation annuelle de 4,4 %.

La SFP voudrait insister sur plusieurs éléments importants dans ce débat :

1. La négociation de force menée par le consortium national Couperin a permis de briser le monopole des grands éditeurs dans la détermination de leurs tarifs.
2. L'accès aux publications scientifiques est soumis à un coût « raisonnable », qui doit être partagé par les utilisateurs de façon « raisonnable ». L'augmentation des tarifs proposée par l'APS est basée sur le nombre important de téléchargements effectués par les partenaires de Couperin. Elle paraît « raisonnable », au vu du prix par téléchargement d'un article, qui pour APS est parmi les plus bas du marché (pour l'APS mondialement 2 €, pour certaines universités françaises inférieur à 1 €). En comparaison, les articles de Nature, ou Elsevier, peuvent atteindre des prix par téléchargement jusqu'à un facteur 30 fois plus élevé.
3. La proportion des 8 revues APS dans le budget total des bibliothèques est modeste (autour de 2 %), dans des budgets très largement dominés par les bouquets de Wiley et Elsevier. Il ne faut pas confondre les augmentations proposées par l'APS et les tarifs de souscription de plus en plus élevés de certaines revues qui sont dus à une politique de prestige (taux de rejet très élevé, souvent sans procédure de « peer review ») ou à une politique qui impose des grands bouquets de revues aux bibliothèques (> 2000 pour le Freedom collection d'Elsevier). Ces tarifs pèsent sévèrement sur les budgets de nos bibliothèques, sans que nos chercheurs et enseignants-chercheurs n'en profitent forcément.
4. La qualité scientifique des revues APS (PRall, PRL) ainsi que le service fourni par la plateforme PROLA sont incontestablement de très haut niveau et un outil quotidien pour un très grand nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs en physique. La coupure (ou suppression) des accès APS mettrait en danger la recherche en physique et ses interfaces nombreuses en France.

La SFP arrive à trois conclusions :

1. Afin d'optimiser nos dépenses dédiées à l'édition scientifique, sont nécessaires a) une forte prise de position en France vis-à-vis de l'importance du prestige des revues scientifiques pour la recherche, b) un débat national sur la transition vers un nouveau modèle économique qui empêchera l'existence des bouquets.

2. La discussion autour des prix d'abonnements a montré la nécessité d'un dialogue permanent entre chercheurs et bibliothécaires afin de garantir les solutions les plus adaptées et efficaces pour l'Information scientifique et technologique. La Bibliothèque Scientifique Numérique pourra fournir le bon cadre.
3. La SFP est favorable à ce que la nouvelle proposition pluriannuelle pour la reconduction des abonnements APS soit retenue.

L'Institut de Physique du CNRS a pris connaissance de ce texte, et le soutient entièrement.